

La France, terre d'innovation

La France consacre près de 2,2 % de son PIB à l'innovation, ce qui, en valeur, la place au 4^e rang mondial. Elle devance notamment le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Italie. En termes de dépenses publiques, elle se situe en haut du classement des pays de l'OCDE, devant les Etats-Unis.



La France possède des centres publics de recherche (CNRS, INSERM, INRA, CEA, IFP, INRIA,...) dont l'excellence est reconnue à l'échelon mondial. **Le projet de coopération scientifique internationale « ITER », sur la fusion nucléaire remporté par la France en 2006**, en est le symbole. Il sera implanté dans la vallée du Rhône.

La France dispose en outre d'un réseau d'universités, de grandes écoles d'ingénieurs et de commerce liées au monde de la recherche et de l'entreprise, mais aussi d'écoles aux cursus plus courts et plus professionnalisés. Ainsi, la part des diplômés en sciences et en technologie pour 100 habitants est l'une des plus élevées d'Europe.

12 000 brevets

enregistrés par la France en 2007.

Preuve de l'importance et de l'efficacité de cet encadrement, **la France se classe en 2^e position en Europe en termes de nombre de brevets enregistrés.**

Pour être à la fois performante et pragmatique, l'innovation est mise en oeuvre conjointement par les laboratoires publics et privés, les universités et les industriels du monde entier. **71 pôles de compétitivité ont été créés** depuis octobre 2005 à l'initiative des entreprises et des territoires. Ils concernent des secteurs de haute technologie comme les nanotechnologies, les biotechnologies mais aussi des industries plus traditionnelles. Grâce à leur immersion dans le tissu économique local, les pôles sont le lieu privilégié de partenariats permettant aux entreprises, laboratoires de recherche, universités et instituts de formation de travailler en réseau. Les pôles à dimension internationale offrent aux investisseurs étrangers des conditions d'implantation extrêmement favorables en leur donnant un accès direct à ces réseaux.

71 pôles de compétitivité

dont 17 pôles

mondiaux

De nombreux dispositifs existent pour soutenir l'innovation des entreprises à chaque étape de leur développement. **Des subventions peuvent être accordées aux entreprises et aux laboratoires** impliqués dans des partenariats public/privé, notamment dans le cadre des pôles de compétitivité. Les PME innovantes bénéficient également d'aides spécifiques.

Le gouvernement a renforcé les **dispositifs de soutien à la R&D** par la création de deux nouvelles agences qui apportent des soutiens financiers et logistiques dans le montage de projets innovants :

- l'Agence de l'Innovation Industrielle, dotée de 1,7 milliards d'euros,
- l'Agence Nationale de la Recherche, dotée de 700 millions d'euros et ayant déjà financé 150 projets.

L'innovation est aussi soutenue par un cadre fiscal spécifique, grâce au **crédit impôt recherche** le plus incitatif d'Europe (assiette calculée désormais en partie sur le niveau des dépenses et plus seulement sur leur accroissement).

Par ailleurs, le régime fiscal favorable des quartiers généraux a été étendu aux centres de coordination de R&D et la taxation des redevances de brevets a été abaissée de 19 % à 15 %. Des allègements fiscaux sont également proposés aux jeunes entreprises innovantes (JEI).

L'Agence Nationale de la Recherche, dotée d'une capacité d'engagement de 955 millions d'euros pour l'année 2008, apporte un soutien financier et logistique aux acteurs de l'innovation dans le montage de projets.

Le gouvernement continue de renforcer les dispositifs de soutien à la R&D grâce à des réformes récentes telles que la simplification du crédit d'impôt recherche, ou encore le dispositif des jeunes entreprises universitaires.

Faciliter la transmission du savoir entre sphères publique et privée ; encourager, au cœur même de ses entreprises, le développement de la recherche dans tous les secteurs-clés de son industrie : la France et les sociétés qui s'installent sur son territoire partagent une nouvelle approche de la réussite. Celle qui consiste à inventer avec rigueur et créativité.

Contact

Invest in France Agency Paris



Sarah BONY

Argumentaires, Benchmarks

[Envoyer un e-mail](#)

+33 1 40 74 74 10



Carol MARTEAU

Argumentaires, Benchmarks

[Envoyer un e-mail](#)

+33 1 40 74 74 12

Publications

- [10 raisons d'investir en France](#)
[ppt - 3 Mo]
- [10 idées reçues sur la France](#)
[ppt - 720 Ko]
- [Réalité des enquêtes et classements internationaux](#)
[pdf - 597 Ko]